

**Allocution de S. E. Mme Laura BAEZA,  
Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE en Tunisie**  
**Conférence Maghrébine**  
**« L'Economie de la Logistique »**  
**19 - 20 Mai 2014, Tunis**

Monsieur le Chef du Gouvernement Tunisien,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'UMA  
Messieurs les Ministres des transports et de l'Industrie,  
Madame la Présidente de l'UTICA  
Chers invités,

Je tiens tout d'abord à remercier vivement les organisateurs de m'avoir conviée à cette conférence Maghrébine sur « L'Economie de la Logistique » pour prononcer quelques mots sur le thème « La logistique pour rapprocher les deux rives de la Méditerranée ».

Le rapprochement de ces deux rives était et reste toujours une priorité partagée entre l'UE et ses voisins méditerranéens. C'est un objectif naturel qui découle de notre proximité géographique, notre histoire partagée et l'amitié qui nous lie.

Le rapprochement avec l'Union européenne s'est organisé dans le cadre des Accords d'Association qui ont créé des zones de libre-échange avec la majorité des pays de la région depuis les années 90.

Ce rapprochement se justifie aussi par la position de l'Union européenne comme premier partenaire commercial et premier investisseur dans la région. Des milliers d'entreprises européennes, de grande taille mais aussi souvent des PME, sont étroitement interconnectées et intégrées avec leurs partenaires maghrébins, dans une logique qui va souvent bien au-delà de la simple relation vente-achat.

3000 entreprises européennes sont installées en Tunisie, employant près de 300.000 personnes, ainsi qu'environ 6.000 autres entreprises au Maroc. Ces entreprises desservent en grande majorité des clients en Europe et ailleurs par le monde.

Pour poursuivre ce rapprochement, pour aller plus loin, au bénéfice des deux parties des efforts restent à faire. Nous devons, chacun de notre côté, travailler pour réduire les obstacles et barrières, pour faciliter les accès aux marchés, harmoniser les procédures et modalités d'échange. En un mot nous devons œuvrer à améliorer la logistique comme facteur de rapprochement.

Cette question du renforcement de la logistique a déjà fait l'objet de plusieurs études de la Banque mondiale, de la Banque européenne d'investissement et du Forum Euromed Transports. A titre d'exemple, j'en cite trois qui me paraissent importantes, pas uniquement parce que nous les avons financées!

- Le secteur logistique sur la rive sud de la Méditerranée Occidentale, Diagnostic et propositions. Cette étude a été réalisée dans le cadre du Forum Euromed Transports et des travaux du GTMO 5+5.
- Les travaux sur le développement des axes logistiques efficaces (coûts & délais) avec l'Europe. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet MedaMos (Autoroutes de la Mer) qui est un projet de l'Union pour la Méditerranée.
- L'étude réalisée dans le cadre de la préparation du démarrage du programme d'Appui à la Compétitivité des Services, dont l'un des auteurs, Yves Lafargue, qui participe à ce panel et que je salue, développera plus amplement lors de son intervention.

Toutes ces études démontrent que les acteurs publics et privés, impliqués dans ce secteur, partagent le même constat et diagnostic à savoir :

- Retards dans l'intégration du Maghreb ;
- Dispersion administrative dans le traitement des problèmes du secteur logistique ;
- Faible participation du secteur privé à l'amélioration de la planification et à l'exécution des plans de mise à niveau du secteur logistique ;
- Faible degré d'organisation des entreprises en associations professionnelles dans le secteur logistique, peu de coopération entre les opérateurs privés ;
- Peu de plans de mise à niveau ou retard dans leur application ;
- Manque de pression pour améliorer la logistique intérieure des pays ;

Je suis convaincue que ce diagnostic est partagé par vous tous, professionnels du secteur et ne nécessite plus de nouvelles études. Nous avons besoin aujourd'hui de disposer d'une volonté ferme, d'une vision stratégique et de passer à l'action.

Passer à l'action ne nécessite pas nécessairement de lourds investissements: le succès d'une chaîne logistique dépend le plus souvent de la réalisation d'investissements peu coûteux pour fluidifier les échanges, alléger les procédures portuaires et douanières et professionnaliser les opérateurs de la logistique.

Ceci vient d'être confirmé par le dernier rapport publié en mars 2014 par la Banque mondiale, dont la représentante en Tunisie Eileen Murray, vous en dira plus dans quelques instants. Je retiens de ce rapport le classement de 160 pays en matière d'indice de performance logistique, qui indique :

- que dans les pays à faible revenu, les avancées les plus notables sont généralement attribuables à l'amélioration de l'infrastructure et de la gestion intégrée du dédouanement aux frontières ;
- que la faible efficacité de la chaîne logistique est le principal obstacle à l'intégration commerciale dans le monde moderne. Dans les pays où les coûts logistiques sont élevés (et c'est le cas des pays magrébins qui ont des coûts logistiques très élevés de l'ordre de 20 % du PIB), ce n'est souvent pas la distance entre les partenaires commerciaux, mais la fiabilité de la chaîne logistique qui est le principal facteur de renchérissement de ces coûts.

Les pays en tête de liste en termes d'indice de performance logistique sont l'Allemagne suivie par les Pays-Bas, la Belgique et la Grande Bretagne.

Ces performances enregistrées par les pays européens découlent d'une longue expérience dans les ajustements et les réformes de la logistique que nous mettons à la disposition de nos voisins pour en tirer les leçons nécessaires.

Nous avons commencé à travailler avec la Tunisie sur le partage d'expérience dans le domaine de la logistique. Nous allons lancer plusieurs projets de jumelages et d'assistance technique financés par l'Union européenne qui formeront une stratégie cohérente pour ce secteur. Cette stratégie comprendra :

- un projet de jumelage entre la douane tunisienne et une administration douanière européenne ;
- un renforcement des services fournis à travers la composante « Développement de la compétitivité des secteurs Transport, Logistique et Manutention » du programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS : 20 millions €) ;
- un jumelage pour la marine marchande ;
- un jumelage avec la direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

En outre, l'Union européenne négocie actuellement avec les autorités tunisiennes un accord aérien Euro-Méditerranéen qui vise à libéraliser le marché des services des passagers et du fret en Tunisie.

Je vous remercie pour votre attention et vous renouvelle notre engagement à vos côtés sur ce domaine qui est réellement d'intérêt commun pour les deux rives de la Méditerranée, mais aussi porteur de croissance et d'emploi !